Cinquantième année. - N ° 144 A 29, 30 et 31 juillet 2017

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard 01-40-58-75-00
Annonces 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 536

59 – NORD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DUNKERQUE

Ventes et cessions

333 354 645 RCS Dunkerque.
C.C.V..
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Sigle : CCV.
Capital : 16000000.00 EUR.
Adresse : 47, boulevard Alexandre III, 59140 Dunkerque.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Pour la société absorbante : C.C.V. SAS, au capital de 16.000.000 € dont le siège social se situe 47 Boulevard Alexandre III 59140 Dunkerque, où peut être consulté le projet de fusion, immatriculée au rcs Dunkerque sous le numéro 333.354.645.Pour la société absorbée : MAISON BENOIT BLOCH SARL, au capital de 22.867,35 €, dont le siège social se situe 7 rue de la République 57320 Bouzonville, où peut être consulté le projet de fusion, immatriculée au TGI à compétence commerciale de Metz sous le numéro rcs 356.800.870Évaluation de l'actif et du passif de la société absorbée dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif apporté : 824.930 €. Passif pris en charge : 706.418 €. Actif net apporté : 118.512 €Rapport d'échange des droits sociaux et prime de fusion : La société absorbante détenant l'intégralité du capital de la société absorbée, il ne sera procédé à aucun échange de titres et il n'y aura aucune prime de fusion.Date du projet commun de fusion : 21 juillet 2017Date et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante :Le 26 juillet 2017 auprès du greffe du tribunal de commerce de Dunkerque, pour la société absorbante,Le 26 juillet 2017 auprès du greffe du TGI à compétence commerciale de Metz, pour la société absorbée..